

### Délibération 2026-058

## Désignation des représentants à la Commission Territoriale 3-Région de Villemur de Réseau31 - Syndicat Mixte de l'Eau et de l'Assainissement de Haute-Garonne

L'an deux mille vingt-six, le vingt-trois Avril à dix-huit heures trente, les membres du Conseil Communautaire, régulièrement convoqués se sont réunis au nombre prescrit par la loi, à la Salle Bernadou à Villemur-sur-Tarn, sous la présidence de Mme Caroline VILLA, Présidente, sur convocation qui leur a été adressée, conformément à l'article L.2121-10 du Code Général des Collectivités Territoriales, le 10 Avril 2026.

#### Participants

Bessières	M. Cédric MAUREL, Mme Alexia SANCHEZ, M. Anthony BLOYET, Mme Françoise OLIVE, M. Julien COLOMBIES, Mme Emilie PEZET
Bondigoux	M. Didier ROUX
Buzet-sur-Tarn	M. Gilles JOVIADO, Mme Katia GUERRERO, M. Julien ASSIE, Mme Corinne TOUSSAINT
La Magdelaine-sur-Tarn	Mme Nathalie RAYNAUD, M. Éric DAPOT
Layrac-sur-Tarn	M. Thierry ASTRUC
Le Born	M. Jean-Luc NEGRO
Mirepoix-sur-Tarn	Mme Sonia BLANCHARD
Villematier	M. Jean-Michel JILIBERT
Villemur-sur-Tarn	M. Serge MOULET, Mme Caroline VILLA, Mme Sabrina ROMERO, Pierre CRESUT, Mme Nathalie GILARD, M. Jean-Louis LATUGAYE, Mme Jade MALAFOSSE, M. Daniel REGIS, M. Olivier DE BENEDICTIS

#### Conseillers ayant donné pouvoir

M. Quentin DUROS a donné pouvoir à Mme Jade MALAFOSSE

#### Conseiller absent excusé

#### Secrétaire de séance

M. Julien ASSIE

Membres en exercice - 27

Membres présents -26

Pouvoirs - 01

Membres absents - 0

## Exposé

---

Madame la Présidente précise que, conformément à l'article 10.3.B des statuts de Réseau31, les établissements publics de coopération sont représentés par un nombre de représentants fixé selon la population des communes couvertes par Réseau31 et comprises dans le ressort territorial de la commission concernée.

Les Commissions Territoriales sont organisées sur des périmètres géographiques définis en annexe des statuts de Réseau31. Au sein de ces commissions, les voix des représentants sont pondérées en fonction du nombre de compétences transférées à Réseau31 par la Communauté de Communes Val'Aïgo.

Ces commissions exercent un rôle important, notamment en élisant les délégués appelés à siéger au Conseil Syndical, organe chargé de l'administration de Réseau31.

Madame la Présidente propose de procéder à la désignation des représentants de la Communauté de Communes Val'Aïgo appelés à siéger :

- au sein de la Commission Territoriale « 3-Région de Villemur » pour les compétences transférées suivantes :
  - B1. Assainissement collectif - Collecte
  - B2. Assainissement collectif - Transport
  - B3. Assainissement collectif - Traitement
  - C. Assainissement non collectif

Conformément à l'article 10.3 des statuts de Réseau31, les représentants sont désignés par leur organe délibérant. Cette désignation est effectuée à la majorité absolue, au scrutin secret.

Il appartient donc au Conseil Communautaire de désigner, selon les modalités précitées, les représentants appelés à siéger à la Commission Territoriale « 3-Région de Villemur » dès leur mise en place.

Sont candidats : M. Thierry ASTRUC, M. Jean-Luc NEGRO, M. Jean-Michel JILIBERT, M. Didier ROUX, M. Éric DAPOT.

**Considérant** que cette élection doit intervenir au scrutin secret et à la majorité absolue des membres de l'organe délibérant ;

Madame la Présidente demande s'il peut être procédé au vote au scrutin public : ce que le Conseil accepte à l'unanimité.

## Décision

---

Entendu cet exposé et après en avoir délibéré, le quorum étant vérifié, le Conseil Communautaire, à l'unanimité décide :

- **De proclamer élus 5 représentants à la Commission Territoriale « 3-Région de Villemur » de Réseau 31 : M. Thierry ASTRUC, M. Jean-Luc NEGRO, M. Jean-Michel JILIBERT, M. Didier ROUX, M. Éric DAPOT.**
- **De mandater** Madame la Présidente à signer tout document nécessaire à la mise en œuvre de la présente décision ;
- **De préciser** que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours auprès du Tribunal Administratif compétent dans un délai de deux mois à compter de sa publication et sa réception par le représentant de l'Etat.

**Résultats du vote**

---

Votants – 27	Pour – 27	Contre – 00	Abstention – 00
--------------	-----------	-------------	-----------------

Ainsi fait et délibéré à Salle Bernadou à Villemur-sur-Tarn, les jours, mois et an que dessus.

**Le Secrétaire de Séance,  
M. Julien ASSIE**

Pour extrait conforme,

**La Présidente,  
Mme Caroline VILLA**

